

<https://www.aefinfo.fr/depeche/709254>

Sixtine de Villeblanche

4 min read

Carole Grandjean est nommée directrice générale des ressources humaines du groupe Etam

Le groupe Etam annonce le 18 mars 2024 la nomination de Carole Grandjean en qualité de directrice générale des ressources humaines. Elle était jusqu'à présent députée Renaissance de Meurthe-et-Moselle, après avoir été ministre déléguée chargée de l'Enseignement et de la Formation professionnels dans le gouvernement Borne de juillet 2022 à janvier 2024. Carole Grandjean remplace à ce poste Robin Sappe.



Carole Grandjean, directrice générale des ressources humaines du groupe Etam SIPA /
Ministères sociaux

Carole Grandjean, 40 ans, est titulaire d'un master 2 en gestion des ressources humaines à l'université de Lille-1 et est diplômée de l'Intefp (Institut national de l'emploi et de la formation professionnelle), ainsi que du cycle des hautes études européennes de l'ENA. Elle commence sa carrière dans les ressources humaines. De 2007 à 2013, elle est responsable du service Développement RH au sein de la Caisse d'Épargne de Lorraine-Champagne-Ardenne. En 2015, elle rejoint ElioR comme directrice des ressources humaines de la région Grand Est.

En 2016, Carole Grandjean s'engage en politique et est élue députée de Meurthe-et-Moselle l'année suivante. "Issue de la société civile et riche de ses expériences professionnelles, elle s'investit à l'Assemblée Nationale sur des textes liés à l'emploi, à la formation et à l'éducation", précise le communiqué de presse du groupe Etam. Carole Grandjean est réélue dans sa circonscription en 2022, et nommée ministre déléguée chargée de l'Enseignement et de la Formation professionnelle cette même année. Durant son mandat, "elle s'est particulièrement mobilisée pour faire des filières professionnelles des voies d'excellence et de réussite, afin de mieux accompagner les jeunes engagés dans la voie professionnelle, de l'orientation jusqu'à l'emploi". En outre, elle a travaillé "à renforcer le lien entre l'école et l'entreprise et agit pour l'insertion et la mise en adéquation des formations. Elle a ainsi impulsé et contribué à l'élaboration de la réforme des lycées professionnels annoncée en mai 2023". Elle a aussi porté "les enjeux de formation, de transition et de reconversion professionnelles autour de sujets clés comme la montée en puissance et en qualité du CPF et le développement de l'apprentissage".

Dans une interview donnée à *L'Est Républicain* (groupe Ebra), le 16 mars 2024, Carole Grandjean précise qu'elle va réaliser "une dernière mission publique de plusieurs mois que va [lui] confier le gouvernement", pour laquelle elle va renoncer à ses indemnités de mandat parlementaire, sur "le service militaire volontaire", dispositif anti-décrochage. Elle ajoute qu'elle laissera son mandat de député à Philippe Guillemard à l'automne prochain.

Au sein du groupe Etam, Carole Grandjean aura notamment pour mission "d'accompagner la transformation du groupe, de définir une politique RH au service de sa croissance et de contribuer au développement d'un environnement de travail stimulant et épanouissant pour les salariés".